



PROCÈS-VERBAL DE LA 56^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL, TENUE LE JEUDI 18 JUIN 2009, À 19 HEURES, À LA SALLE S-304 DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CSSS DE LAVAL, 1515, BOULEVARD CHOMEDEY, LAVAL

- ÉTAIENT PRÉSENTS :**
- M^{me} Marjolaine Aubé
 - D^r Richard Essiambre
 - M^{me} Kathleen Gagnon
 - M^{me} Chantal Guévremont
 - M. Gaston Joly
 - M^{me} Jacinthe Lavoie
 - M^{me} Nicole Marcelais
 - D^r Bernard Millette, représentant de l'Université de Montréal
 - M. Paul Paré
 - M. Gilles Pharand
 - M^{me} Sylvie Picard
- SE SONT EXCUSÉS :**
- M. Fernand Bérubé
 - D^r Michel Breton
 - M^{me} Nadia Chacour
 - M. Sylvain Lefebvre
 - M. Robert Lupien
 - M. Raymond Monette
- PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :** M. Gaston Joly
- SECRÉTAIRE :** M. Luc Lepage
- RÉDACTRICE :** M^{me} Marie Bowen
-
-

A. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
Ayant constaté le quorum, le président déclare l'assemblée ouverte.

B. Période de questions

Q-1 M^{me} Louise Paquette, 1^{re} vice-présidente SIIIAL, Laval

Où en est la situation d'embauche du personnel de la catégorie 1 et les candidates à l'exercice de la profession et le personnel externe dans le réseau du CSSS de Laval ? Et comment entrevoyez-vous l'état de situation durant la période estivale, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre ?

R-1 M. Lepage mentionne que la période estivale 2009 est mieux que les deux années antérieures. Le nombre d'employés qui quittent le CSSSL a sensiblement diminué et le pourcentage d'embauche s'améliore. Concernant la question de Mme Paquette qui mentionne que la proposition de la centrale de soins dans les centres d'hébergement n'a pas été retenue, M. Lepage s'informerait à ce sujet et nous reviendrait à une rencontre ultérieure.

Q-2 M^{me} Johanne Kirouac, SIIIAL, Hôpital de la Cité-de-la-Santé

Dans les scénarios de diffusion du programme de formation sur la pandémie H1N1 pour le personnel travaillant en établissement, quelles sont les dates et échéances prévues afin de s'assurer que les employés du réseau aient leur formation d'ici l'automne. Dans le scénario où il y a une absence massive des travailleurs, avez-vous un plan prévu ?

R-2 M. Luc Lepage informe l'assemblée que la formation est complétée à 96 % pour les premiers groupes. Advenant une absence massive des travailleurs, nous pourrions avoir recours aux retraités du CSSSL. Par contre, M. Lepage mentionne que nous prévoyons d'abord et avant tout protéger le personnel du Centre de santé et de services sociaux de Laval.

1. Adoption de l'ordre du jour de la 56^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration, le jeudi 18 juin 2009

Résolution

Sur proposition de M^{me} Chantal Guévremont, appuyée par M^{me} Kathleen Gagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ❖ Ajouter 9.3 à l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- A- Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- B- Période de questions ⁽¹⁾
- 1. **Adoption de l'ordre du jour de la 56^e assemblée du conseil d'administration**
- 2. **Adoption du procès-verbal de la 55^e assemblée tenue le 28 mai 2009**
 - ◆ Suivi du procès-verbal
- 3. **Rapports d'activités**
 - 3.1 Rapport du président
 - 3.2 Rapport du directeur général
- 4. **Implantation du CSSS de Laval**
 - 4.1 Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre
 - 4.2 Code d'éthique du CSSS de Laval
 - 4.3 Problématique du débordement à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé
- 5. **Affaires médicales**
 - 5.1 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 5.1.1 Renouvellement de privilèges
 - 5.1.2 Nouvelles candidatures
 - 5.1.3 Démissions
 - 5.2 Rapport sur les infections nosocomiales au CSSS de Laval et état de situation sur la pandémie
 - 5.3 Rapport sur les mécanismes de garantie d'accès aux services spécialisés et surspécialisés
- 6. **Affaires cliniques**
 - 6.1 Rapport annuel du comité de gestion des risques et des activités de l'équipe de

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 6.2 coordination
- 6.2 Rapport annuel du conseil des infirmiers et infirmières
- 6.3 Présentation du Centre intégré de cancérologie de Laval (CICL)
- 6.4 Permis d'installations temporaires de sites non traditionnels de soins en situation de pandémie
- 6.5 Compte rendu de la réunion du comité de vigilance du CSSS de Laval tenue le 14 avril 2009
- 7. **Affaires financières**
 - 7.1 Compte rendu de la réunion du comité de vérification du CSSS de Laval tenue le 20 mai 2009
 - 7.2 Rapport financier annuel vérifié au 31 mars 2009 du CSSS de Laval
 - 7.3 Résultat d'appel d'offres « Système de planification de traitement pour le Centre intégré de cancérologie de Laval »
 - 7.4 Résultat d'appel d'offres « Remplacement du système d'angiographie »
- 8. **Politiques – procédures et cadres réglementaires**
 - 8.1 Nomination d'un nouveau membre au comité scientifique et d'éthique de la recherche
- 9. **Affaires administratives**
 - 9.1 Présentation de la campagne majeure de la Fondation Cité de la Santé
 - 9.2 Démission d'un membre du conseil d'administration du CSSS de Laval
 - 9.3 Nomination d'un membre du conseil d'administration du CSSS de Laval
- 10. **Information**
 - 10.1 Correspondance
 - 10.2 Revue de presse
 - 10.3 Date de la prochaine assemblée
Le jeudi 24 septembre 2009 à 19 heures
- 11. **Levée de l'assemblée**

2. Adoption du procès-verbal de la 55^e assemblée tenue le 28 mai 2009

Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal, il n'en est pas fait lecture.

Résolution

Sur proposition de M^{me} Nicole Marcelais, appuyée par M. Gilles Pharand, le procès-verbal de la 55^e assemblée du Conseil d'administration tenue le jeudi 28 mai 2009 est adopté, tel que rédigé.

3. Rapports d'activités

MM. Gaston Joly et Luc Lepage informent l'assemblée des activités auxquelles ils ont participé.

3.1 Rapport du président

- Colloque sur le vieillissement.
- Journées de réflexion des membres du conseil d'administration du CSSS.
- Rencontre avec la commissaire aux plaintes et à la qualité des services accompagnée des médecins examinateurs. M. Joly nous mentionne la démission de M. André Lanciault, à titre de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services.
- Souper du tournoi de golf de la Fondation La Belle-Aide
- Participation au comité sur l'avenir des CSSS de l'AQESSS

- Participation aux rencontres du comité exécutif et du conseil d'administration de l'AQESSS.

3.2 Rapport du directeur général

M. Luc Lepage informe l'assemblée des activités auxquelles il a participé.

- Table des directeurs généraux des établissements publics de Laval, invitation de l'ASSS de Laval
- Visite du CHUQ
- Colloque sur le vieillissement
- Visite de la Faculté de médecine au CSSS de Laval
- Souper reconnaissance pour les bénévoles
- Journées des cadres
- Suivi de la rencontre du 21 avril avec le syndicat CSN et France Paquette

4. Implantation du CSSS de Laval

4.1 Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre

M^{me} France Paquette, directrice des ressources humaines, présente à l'assemblée les faits saillants de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre à l'aide de différents tableaux indiquant les besoins en ressources externes, les embauches et les projections d'embauche pour le CSSS de Laval. Elle présente également différents tableaux indiquant le taux de roulement et de départs. Mme Paquette souligne que la prévision globale des postes à combler est de 70 % et que nous avons procédé à 43 nouvelles embauches entre les mois de mars et mai derniers.

M^{me} Paquette répond aux interrogations des membres. M. Joly la remercie pour cette présentation.

4.2 Le code d'éthique du CSSS de Laval

M^{me} Hélène Labrie, adjointe au directeur général est invitée pour ce point de l'ordre du jour.

Elle nous fait un bref rappel que selon la LSSS, tout établissement de santé et de services sociaux doit se doter d'un code d'éthique; il s'agit d'un énoncé des droits des usagers et des comportements attendus du personnel. Le projet de code d'éthique du CSSS de Laval a été élaboré en s'inspirant des codes d'éthique qui existaient dans les établissements ayant donné naissance au CSSS de Laval, et des valeurs adoptées par le CSSS de Laval à l'automne 2008. Le projet a été soumis à une consultation auprès de 50 % du personnel, des médecins et des bénévoles et a obtenu un fort consensus.

Résolution 09-06-064

Code d'éthique du Centre de santé et de services sociaux de Laval

ATTENDU que la LSSS prévoit que tout établissement de santé et de services sociaux doit se doter d'un code d'éthique, qui énonce les droits des usagers et les comportements attendus du personnel;

ATTENTU que le projet de code d'éthique du CSSS de Laval s'inspire des valeurs adoptées par le CA à l'automne 2008 et a fait l'objet d'un fort consensus de la part du personnel, des médecins et des bénévoles :

Sur proposition de M. Paul Paré, appuyée par M^{me} Jacinthe Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter le code d'éthique proposé.

M. Joly profite de l'occasion pour remercier au nom des membres du conseil d'administration et en son nom personnel, M^{me} Hélène Labrie qui nous quittera en juillet prochain pour une retraite bien méritée. Le président souligne l'excellence de son travail et son implication tant à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé que dans le CSSS durant toutes ces années.

4.3 **Problématique du débordement à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé**

M. Lepage résume la situation des dernières semaines et la correspondance concernant cette problématique. En appui aux lettres reçues du CMDP et des médecins du département de l'Urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé qui déplorent la situation de dangerosité chronique que vit l'institution en raison des dépassements constants de sa capacité d'accueil. Après échanges et discussions :

Résolution 09-06-065

Problématique du débordement à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé

ATTENDU les correspondances du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval ainsi que les médecins du département de l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé signalant leur inquiétude en ce qui a trait à la situation qui prévaut présentement à l'urgence ;

ATTENDU la correspondance du directeur général du CSSS de Laval au président-directeur général de l'Agence de Laval qui reconnaît la légitimité des craintes des médecins;

ATTENDU la mise en place de mesures exceptionnelles de débordement de l'urgence;

ATTENDU que pour une deuxième année consécutive, l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé vient de décrocher une note de B+ au palmarès des urgences du journal La Presse :

Sur proposition du D^r Richard Essiambre, appuyée par M^{me} Jacinthe Lavoie., il est unanimement résolu de vous demander au ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Yves Bolduc, de se pencher sur les mesures qui permettront à notre établissement de continuer à offrir, sans risques pour la clientèle, la même qualité de services reconnus par la Direction nationale des urgences de son ministère.

5. **Affaires médicales**

5.1 **Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens**

Dr Alain Goudreau, directeur des services professionnels et hospitaliers est invité pour ces points de l'ordre du jour.

5.1.1 Renouvellement des privilèges

Résolution 09-06-066

Renouvellement des privilèges au département de médecine générale et familiale – soins intensifs, coronariens et hospitalisation

ATTENDU la lettre du 8 juin dernier sous la signature du D^r Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant du renouvellement de privilèges des membres du département de médecine générale et familiale du CSSS de Laval ci-dessous :

Soins intensifs et coronariens

Baggio	Daniel	Médecin de médecine interne	98-326
Kortbaoui	Alain	Médecin	00-015
L'Abbé	Daniel	Médecin	95-357
Malcolm	Dennis	Médecin	87-247
Notebaert	Éric	Médecin	88-144
Robert	Martin	Médecin	99-014
Sauvé	Nicolas	Médecin	01-160

Service d'hospitalisation

Gauthier	Hélène	Médecin	00-094
Gingras	Jean-Paul	Médecin	73-091
Guirguis	Suzette	Médecin	94-083
Marsolais	Anne-Sophie	Médecin	99-019

Sur proposition de Mme Nicole Marcelais, appuyée par Mme Sylvie Picard, il est résolu à l'unanimité d'entériner la recommandation du CMDP de renouveler les privilèges de ces médecins qui viendront à échéance le 31 décembre 2010.

Résolution 09-06-067

Renouvellement des privilèges au département de pédiatrie

ATTENDU la lettre du 8 juin dernier sous la signature du D^r Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant du renouvellement de privilèges d'un membre du département de pédiatrie du CSSS de Laval ci-dessous :

Seddiki	Fatiha	Pédiatre	01-502
---------	--------	----------	--------

Sur proposition du Dr Richard Essiambre, appuyée par M. Gilles Pharand, il est résolu à l'unanimité d'entériner la recommandation du CMDP de renouveler les privilèges de ce médecin qui viendront à échéance le 31 décembre 2010.

Résolution 09-06-68

Renouvellement de privilèges au département de gynécologie obstétrique

ATTENDU la lettre du 8 juin dernier sous la signature du D^r Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant du renouvellement de privilèges d'un membre du

département de gynécologie obstétrique du CSSS de Laval ci-dessous :

Carette	Marie-Ève	Gynécologue	07-252
---------	-----------	-------------	--------

Sur proposition du Dr Richard Essiambre, appuyée par Mme Chantal Guévremont, il est résolu à l'unanimité d'entériner la recommandation du CMDP de renouveler les privilèges de ce médecin qui viendront à échéance le 31 décembre 2010.

5.1.2 Nouvelles candidatures Résolution 09-06-069

ATTENDU les lettres du 8 et 9 juin dernier sous la signature du D^r Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant des candidatures suivantes :

D^r Madjid Yesli, médecin en médecine générale et familiale, à compter de septembre 2009.

D^{re} Nancy Quenneville, médecin en médecine générale et familiale, depuis le 15 mars 2009.

D^{re} Mance Luneau, médecin en médecine générale et familiale, depuis le 1^{er} mai 2009.

D^r Moishe Liberman, chirurgien thoracique, depuis le mois d'avril 2009.

D^{re} Maxime Lacerte, gynécologue obstétricienne, à compter de juillet 2009.

D^r Pierre Tessier, hémodynamicien.

D^r Jean Grégoire, hémodynamicien.

D^r Antonio Juan Su, anesthésiologiste, à compter de septembre 2009.

D^r Karim Ouallouche, pathologiste, depuis juin 2009.

D^{re} Catherine Blais, médecin de médecine générale et familiale, à compter de septembre 2009.

D^{re} Miren Ferland, médecin de médecine générale et familiale, à compter de septembre 2009.

D^{re} Marie-France Boulianne, médecin de médecine générale et familiale, à compter de juillet 2009

Sur proposition de M. Paul Paré, appuyée par Mme Nicole Marcelais, il est résolu à l'unanimité d'accepter ces candidatures.

5.1.3 Démissions

Résolution 09-06-070 Démissions

ATTENDU la lettre du 28 mai dernier sous la signature du D^r Dennis Malcolm, président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS de Laval nous informant des démissions suivantes :

D^r Jean Mailhot, endocrinologue. Avec l'accord du D^r Jacques Morais, chef du département de médecine spécialisée, cette démission est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2009;

D^r Jacques Roussy, pédiatre. Avec l'accord du D^{re} Pascale Hamel, chef du département de pédiatre, cette démission est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2009 :

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par Mme Nicole Marcelais, il est résolu à l'unanimité d'accepter ces démissions.

5.2 Rapport sur les infections nosocomiales au CSSS de Laval et état de situation sur la pandémie

M. Stéphane Drouin est invité à se joindre au Dr Alain Goudreau pour ce sujet de l'ordre du jour.

D^r Goudreau présente un portrait de la situation relativement stable en ce qui concerne les infections nosocomiales pour la période 1. Pour ce qui est du Clostridium difficile, de l'Influenza et du SARO +, nous sommes dans une période satisfaisante et nous continuons dans cette voie. En ce qui concerne la pandémie H1N1, nous continuons à faire du dépistage comparativement à d'autres régions du Québec.

Pour le risque de pandémie de la grippe humaine d'origine porcine, M. Drouin nous informe que le plan de pandémie du CSSS de Laval est éprouvé actuellement et fonctionne bien. Certains ajustements seront apportés et devront mener à des mises à jour plus formelles d'ici l'automne. D'ailleurs ce dernier a un mandat plus accru au niveau de ce dossier, étant donné le départ prochain du D^{re} Duchesne.

Il mentionne toujours les diverses consignes pour le personnel soignant sur l'utilisation de l'équipement.

Nous continuons à travailler en collaboration avec l'Agence de santé de Laval, le Ministère et les partenaires potentiels.

Les membres échangent et discutent sur ce sujet.

M. Joly remercie D^r Goudreau et M. Drouin pour ces présentations.

5.3 Rapport sur les mécanismes de garantie d'accès aux services spécialisés et surspécialisés

En date du 16 juin dernier, D^r Goudreau espère continuer à réduire la liste d'attente, principalement pour les 45 patients en attente depuis plus de six mois pour les chirurgies du genou, de la hanche et de la cataracte.

M. Joly remercie D^r Goudreau pour cette présentation.

6. Affaires cliniques

6.1 Rapports annuels 2008-2009 du Comité de gestion des risques et des activités de l'équipe de la gestion des risques, de l'agrément et de la qualité du CSSS de Laval

Mme France Cookson, Chef de la coordination de la gestion des risques, de l'agrément et de la qualité est invitée pour ce sujet de l'ordre du jour.

Elle nous rappelle que l'amélioration de la qualité et la sécurité constitue un incontournable dans la prestation des soins et des services de santé à l'égard des usagers. Les rapports annuels présentent donc le fruit du travail des employés, des professionnels et des gestionnaires visant à atteindre constamment cet objectif. Ces rapports annuels identifient également les cibles d'amélioration à atteindre.

Les membres échangent et discutent avec Mme Cookson.

Résolution 09-06-071

Rapports annuels 2008-2009 du Comité de gestion des risques et des activités de l'équipe de la gestion des risques, de l'agrément et de la qualité du CSSS de Laval

ATTENDU que l'utilisateur doit, dans toute intervention, être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de sa dignité, de son autonomie, de ses besoins et de sa sécurité. (Article 3, LSSS);

ATTENDU que toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire. (Article 5 LSSS);

ATTENDU que l'établissement doit assurer aux usagers une prestation sécuritaire dans les soins et services. (Article 2 et 8.1 LSSS);

ATTENDU que le Conseil doit promouvoir et veiller à l'application des règlements et politiques concernant :

- le comité de gestion des risques
- la divulgation
- la NPG en gestion des risques;

ATTENDU que l'établissement doit transmettre un rapport d'activité à l'Agence et au Ministre, y compris les activités relatives à la gestion des risques. (Article 278, LSSS) :

Sur proposition de M. Gilles Pharand, appuyée par M. Paul Paré, il est résolu à l'unanimité d'adopter les rapports annuels 2008-2009 du comité de gestion des risques et des activités de l'équipe de la gestion des risques, de l'agrément et de la qualité du CSSS de Laval.

M. Joly remercie Mme Cookson pour l'excellence de son travail et de cette présentation.

6.2 Rapport annuel du conseil des infirmiers et infirmières du CSSS de Laval pour 2008-2009

Mme Andrée Giguère, présidente par intérim, du conseil des infirmiers et infirmières du CSSS de Laval est invitée pour ce point de l'ordre du jour.

Elle nous entretient des différentes activités organisées et des nombreuses implications dans les dossiers du CII au cours de l'année 2008-2009. La présidente par intérim profite de l'occasion pour remercier le conseil d'administration, la direction générale ainsi que la direction des soins infirmiers pour leur soutien aux activités et aux projets du CII.

Mme Giguère répond aux interrogations des membres. Ils félicitent le comité exécutif du CII pour leur excellent travail.

Résolution 09-06-072

Rapport annuel du Conseil des infirmières et infirmiers du CSSS de Laval pour 2008-2009

ATTENDU que selon l'article 1.9A des règlements généraux du CII du CSSS de Laval, le conseil exécutif doit soumettre et faire approuver un rapport annuellement concernant ses activités lors de l'assemblée générale, ce qui a été fait le 14 mai dernier;

ATTENDU que selon l'article 219 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Conseil des infirmières et infirmiers du CSSS de Laval doit soumettre un rapport concernant l'exécution de ses fonctions et les avis qui en découlent :

Sur proposition de M. Paul Paré, appuyée par Mme Jacinthe Lavoie, les membres adoptent à l'unanimité, le rapport annuel 2008-2009 du Conseil des infirmières et infirmiers du CSSS de Laval.

6.3 Présentation du Centre intégré de cancérologie de Laval (CICL)

Dre Carole Lapointe, chef médical de lutte contre le cancer présente le programme régional de lutte contre le cancer et son lien avec le projet de Centre intégré de cancérologie. À l'aide d'un diaporama, elle explique à l'assemblée les nombreuses démarches entreprises au programme régional de lutte contre le cancer, mais également tout le travail qui reste à faire tant au plan du programme régional, mais également du Centre intégré de cancérologie.

Les membres échangent avec Dre Carole Lapointe et la remercie pour cette présentation.

6.4 Permis d'installations temporaires de sites non traditionnels de soins en situation de pandémie

M. Stéphane Drouin, directeur des services généraux et fonction coordination liaison est invité pour ce point de l'ordre du jour.

M. Drouin explique que cette procédure concerne uniquement l'ajout de nouvelles installations en situation de pandémie. L'objectif poursuivi est d'accélérer le traitement des permis.

Il répond aux interrogations des membres.

Résolution 09-06-073

Permis d'installations temporaires de sites non traditionnels de soins en situation de pandémie

ATTENDU qu'en situation de pandémie, les établissements auront besoin d'ouvrir des installations temporaires pour répondre à la demande ;

ATTENDU qu'une procédure d'accélération de traitement des demandes de permis est proposée par le MSSS, afin que l'établissement respecte son permis et évite que nous ayons à demander un permis en période de pandémie ;

ATTENDU que le CSSS de Laval doit acheminer à l'Agence une résolution du Conseil d'administration mandatant une personne, généralement le directeur général, à présenter une demande de modification de permis ;

ATTENDU que le CSSS de Laval doit acheminer à l'Agence l'original d'un engagement signé par la personne autorisée à savoir qu'il affichera en tout temps le permis à la vue du public :

Sur proposition de Mme Kathleen Gagnon, appuyé par Mme Nicole Marcelais, il est unanimement résolu de mandater le directeur général à présenter une demande de modification de permis afin d'ajouter des installations temporaires pour les sites non traditionnels (SNT) en situation de pandémie et à signer l'engagement d'affichage de permis.

M. Joly le remercie pour cette présentation.

6.5 Compte rendu de la réunion du comité de vigilance du CSSS de Laval tenue le 14 avril 2009

Mme Nicole Marcelais fait un résumé des activités du comité de vigilance depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

7. Affaires financières

M^{me} JoAnn Veillette, directrice intérimaire des ressources financières et Mme Joëlle Tremblay, directrice principale chez Samson, Bélair, Deloitte & Touche sont invitées pour ces points de l'ordre du jour.

7.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de vérification du CSSS de Laval tenue le 20 mai 2009

M. Gilles Pharand, président du comité, fait un résumé des activités du comité de vérification depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

7.2 Rapport financier annuel vérifié au 31 mars 2009

Tout d'abord, Mme Tremblay est très satisfaite de la collaboration de tout le personnel des ressources financières. Aucune lacune majeure n'a été formulée. Elle mentionne que le CSSS de Laval s'est conformé à la nouvelle politique à la capitalisation des immobilisations depuis mars 2009. Elle résume les travaux de vérification effectués et confirme la bonne gestion et la qualité des systèmes et des contrôles mis en place. De plus, il a effectué le suivi des recommandations des exercices antérieurs. Dans l'ensemble, les recommandations ont été suivies et les corrections ont été apportées à sa satisfaction.

Le vérificateur confirme que le questionnaire à l'intention de la haute direction a également fait l'objet d'une vérification.

Monsieur Joly remercie Mme Tremblay pour sa présentation.

M^{me} Veillette répond aux interrogations des membres.

Sur proposition de Mme Sylvie Picard, appuyé M. Gilles Pharand, il est unanimement résolu de remercier Mme JoAnne Veillette et son équipe pour l'excellent travail accompli.

7.3 Résultat d'appel d'offres « Système de planification de traitement pour le Centre intégré de cancérologie de Laval »

Résolution 09-06-074

Système de planification de traitement pour le Centre intégré de cancérologie de Laval

ATTENDU que le CSSS de Laval a effectué une analyse technologique des critères, spécifications et conditions générales;

ATTENDU que le CSSS de Laval a effectué une analyse clinique des besoins et des visites d'installations avec les représentants du centre intégré de cancérologie de Laval (CICL);

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire, Varian, ne permet pas une compatibilité avec le produit Elekta (accélérateurs);

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme, Philips, permet de réaliser l'acquisition de 2 331 024 \$ hors taxes (excluant le contrat de service 5 ans de 436 050 \$ et l'option WEB publishing) avec le budget prévu de 2 616 785 \$ hors taxes. Le solde sera de 285 761 \$ hors taxes et disponible au projet CICL :

Sur proposition du Dr Richard Essiambre, appuyé par Mme Kathleen Gagnon, il est unanimement résolu à autoriser le CSSSL d'aller avec l'acquisition de la solution du fournisseur Philips Santé et de son produit PROS Pinnacle – Thin client conforme à l'enveloppe budgétaire prévue.

7.4 Résultat d'appel d'offres « Remplacement de la salle d'angiographie »

Résolution 09-06-075

Remplacement de la salle d'angiographie

ATTENDU que le CSSS de Laval vise à procéder au remplacement de son système d'angiographie;

ATTENDU que le CSSS a conduit un appel d'offres public pour l'acquisition de son système ;

ATTENDU que le CSSS a réalisé une évaluation clinique et financière qui permettrait de réaliser l'acquisition du système ainsi que son aménagement dans l'enveloppe budgétaire disponible;

ATTENDU que le coût total du système de 1 497 120 \$ hors taxes est inférieur au budget prévu de 1 624 152 \$ hors taxes ce qui donne un solde résiduel de 127 032 \$ hors taxes. Ce montant pourrait être utilisé pour

bonifier le budget prévu de l'aménagement de l'équipement du système d'angiographie :

Sur proposition de Mme Chantal Guévremont, appuyé par Mme Sylvie Picard, il est unanimement résolu à autoriser le CSSSL de procéder à l'acquisition et l'aménagement du système d'angiographie Siemens modèle Artis Zee Ceiling pour un montant total 1 497 120 \$ hors taxes.

8. Politique – procédures et cadres réglementaires

8.1 Nomination d'un nouveau membre du comité scientifique et d'éthique de la recherche

Mme France Cookson, membre du comité scientifique et d'éthique de la recherche est invitée pour ce sujet de l'ordre du jour.

Résolution 09-06-076

Nomination d'un nouveau membre du comité scientifique et d'éthique de la recherche

ATTENDU de se conformer aux exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux pour maintenir le statut de comité d'éthique désigné et aux normes du Cadre réglementaire du Comité scientifique et de la recherche du Centre de santé et des services sociaux de Laval :

Sur proposition du Dr Richard Essiambre, appuyé par Mme Nicole Marcelais, il est unanimement résolu d'entériner la nomination de Mme Elisabeth Martin sur le Comité scientifique et d'éthique de la recherche du Centre de santé et de services sociaux de Laval à compter du 18 juin 2009.

9. Affaires administratives

9.1 Présentation de la campagne majeure de la Fondation Cité de la Santé

M. Michel Poulin, directeur général de la Fondation Cité de la Santé présente les différentes activités de recrutement, de sollicitation, les stratégies utilisées de la campagne majeure 2009-2014.

M. Joly remercie M. Poulin pour cette présentation.

9.2 Démission d'un membre du conseil d'administration

Résolution 09-06-077

Démission d'un membre du conseil d'administration

ATTENDU la lettre de M. Fernand Bérubé en date du 28 mai dernier adressée à M. Gaston Joly l'informant de sa démission au sein du conseil d'administration du CSSS de Laval:

ATTENDU que selon l'article 14 du règlement sur la régie interne, le conseil d'administration doit combler la vacance dans les cent vingt (120) jours qui suivent :

Sur proposition de Mme Nicole Marcelais, appuyée par Mme Kathleen Gagnon, les membres conviennent à l'unanimité d'accepter à regret la

démission de M. Fernand Bérubé et de confier au président et au directeur général le mandat de combler la vacance laissée par ce départ pour la durée non écoulée de son mandat.

9.3 Remplacement d'un membre du conseil d'administration

ATTENDU que selon l'article 14 du règlement sur la régie interne du CSSS de Laval qui stipule que :

14. Avis et comblement d'une vacance

Toute vacance survenant après l'élection ou la désignation d'un membre du conseil d'administration doit être portée par le secrétaire ou, à défaut, par le président du conseil, à la connaissance de l'Agence et être comblée, pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer de la manière suivante :

- dans le cas des personnes désignées par l'Agence en vertu du paragraphe 9^o de l'article 9 du présent règlement, le mode prescrit pour la désignation de ces personnes doit être suivi;

- dans tout autre cas, les administrateurs restant en fonction comblent la vacance par résolution pourvu que la personne ainsi désignée possède les qualités requises pour être administrateur au même titre que celui qu'elle remplace et que sa désignation, le cas échéant, tienne compte des empêchements prévus au premier ou au quatrième alinéa de l'article 151 de la *Loi*. Le conseil d'administration informe l'Agence de cette désignation.

À défaut par le conseil d'administration de combler une vacance conformément au paragraphe qui précède dans les cent vingt (120) jours qui suivent, celle-ci peut être comblée par l'Agence.

Loi : art. 156

ATTENDU de la démission de M. Ronald Daigle en date du 30 avril 2009 représentant le collège électoral « comité des usagers » au conseil d'administration du CSSS de Laval et le besoin de combler la vacance pour la durée non écoulée de son mandat ;

ATTENDU le besoin de s'adjoindre d'une personne d'expérience au sein du Conseil d'administration;

ATTENDU la réception d'une candidature proposée et correspondant à ces critères;

Sur proposition de Mme Nicole Marcelais, appuyée par Mme Sylvie Picard, il est unanimement résolu d'accueillir la candidature de M. Stéphane Bédard à titre de représentant du collège électoral « comité des usagers » pour la durée non écoulée du mandat du Centre de santé et de services sociaux de Laval.

10. Information

10.1 Correspondance

M. Lepage nous fait part de la correspondance au cours des dernières semaines.

10.2 Revue de presse

Copies d'articles parus dans différents journaux depuis la dernière réunion jusqu'à ce jour ont été remises aux membres pour leur information.

10.3 Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine réunion est prévue le jeudi 24 septembre 2009, à 19 heures.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition du D^r Richard Essiambre, appuyée par M^{me} Nadia Chacour, il est unanimement résolu de lever la séance à 22 h 10 heures.

M. Joly remercie les membres du Conseil d'administration de leur précieuse collaboration et leur souhaite un bon été.

Gaston Joly
Président

Luc Lepage
Secrétaire